

Groupe de travail « Patrimoine et logistique »

Relevé de conclusions du 26 janvier 2017

Présents : Raphaël Greffe, Yannick Hubert, David Michel, Perrine Paille, Soraya Nebbache, Virginie Petrus

Rédacteur : Arthur Georges

Ordre du jour : Réflexion sur les principes structurants de l'organisation cible et état des lieux

Le Groupe se réunit pour la première fois le 26 janvier 2017. Les grands principes édictés par le mandat ont été rappelés ainsi que les différentes phases de travail qui seront abordées. Le groupe s'est concentré sur l'analyse de la répartition des activités et sur la méthodologie pour la poursuite des travaux.

Lors de l'analyse de la grille, le groupe précise que l'activité « maîtrise d'ouvrage » est à redéfinir car cette activité est susceptible de recouvrir un certain nombre d'actions diverses. Dans le même sens, le terme de « gestion locative » sera adapté afin de mettre en évidence la grande diversité des activités de locations (outre la location de locaux pour les activités des établissements, certains peuvent être purement commerciales).

La sous-fonction de gestion de la sécurité incendie, de la sûreté et de la prévention des risques professionnels est transversale. Ces activités nécessitent de mettre en exergue les différentes problématiques soulevées. Une séparation en trois sous-fonctions distinctes est envisagée : gestion de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail, gestion de la sécurité incendie et gestion de la sûreté.

Concernant l'activité de sécurité incendie et sûreté, le groupe constate qu'elle n'est pas identifiable utilement dans le périmètre de la logistique à Paris-Sorbonne, à l'inverse de la nature des activités à l'UPMC.

Remarques d'ordre général :

- Réflexions à approfondir pour le niveau interfacultaire.

Prochaine étape

Le groupe de travail poursuivra ses travaux sur les principes structurants lors de sa prochaine réunion, mercredi 8 février